



Réunion du conseil d'administration du mardi 24 septembre 2024

Membres du conseil d'administration présents : Sébastien BOUCHARD, Thomas BONNAND, Vincent LACOMBE, Carole DOUILLET, Mathieu TUDISCO, Maxime KOUBI, Frédéric DELEGUE (en visio), Romain ROURE (en visio)

Membres du conseil d'administration excusés : Alexandra VAUDATIN, Jean-Philippe GRANDCOLAS, Isa BONNEVIE, Estelle FORBACH

Autres participants : Jacques ROMESTAN, Arnaud POUJADE, Carlos PLACIDO, Bernard LIPS, Bernard WOLF, Antoine AIGUEPERSE, Maël LEMAITRE, Thierry FOURNET

Autres personnes excusées : Stéphane GIROUD

Communication et informatique:

Site web

- Infos à mettre à jour (Caribou):
 - Commissions : supprimer EDSC et remplacer par stage perf : Vincent Lacombe dans la section enseignement
 - Mettre la nouvelle Feuille de frais
 - Club : mettre à jour nom des responsables

Basekarst

C'est une base de données recensant les cavités du Rhône. Elle n'est pas ouverte à tout le monde pour plusieurs raisons:

- Travail initié avec EES Villefranche. Les données ont été récupérées de l'EESV avec un engagement à limiter les accès aux personnes qui collaborent au pointage des cavités
- Risque de sécurité pour les mines, dans lesquelles peuvent survenir des éboulements
- Risque légal pour la direction archéologie qui peut demander des comptes pour connaître la finalité si le site est considéré comme un site archéologique : illégal

620 cavités dans le département sont documentées sur des fiches. La carte IGN n'est plus active. Antoine a cessé de créer de nouveaux logins

Le service actuel a été choisi spécifiquement pour héberger BaseKarst. Il permet d'avoir un module de gestion de photos. Le CA du CDS se questionne sur l'utilisation de basekarst, et le remplacement par Karsteau qui est la base nationale. C'est un service gratuit qui aurait l'avantage d'assurer la pérennité des données.

- Le transfert vers Karsteau pourrait permettre de réduire les coûts liés au site internet du CDS (environ 13 €/mois). A noter qu'il peut être inclus dans une demande de subventions : ligne patrimoine.
- Convertir les données vers une autre base de données peut être un travail colossal. Pourrait-on utiliser un programme de transfert ? Il faudrait d'abord lever la barrière technique. Caro pose la question à la Commission base de données de la FFS.

Inscription sur liste de diffusion

- Le formulaire sur le site du CDS était une source importante de spams. Il a été désactivé
- Le formulaire d'inscription ne fonctionnait pas. Il a été remplacé par l'adresse secretariat@cdspeleo69.fr

Liste des référents de clubs

- La liste des référents des clubs est la référence pour la diffusion des infos du CDS
- La liste a été créée sous l'ancien outil. Il faut la basculer sous Google. Mathieu s'occupe de la créer.
- 1 référent par club est identifié. Il est proposé d'ajouter les présidents à la liste pour s'assurer que l'information soit bien diffusée
- Qui envoie à liste référents ? Quelles infos ? La mission des référents est de diffuser à tous les membres de son club les infos envoyées par CDS 69.

Google Drive

- Les membres du CA ont accès au Drive partagé s'ils ont une adresse Google
- Sans adresse Google, il n'est pas possible d'y accéder
- Mathieu peut créer une adresse @cdspeleo69.fr à ceux qui veulent y avoir accès

Facebook / Instagram

- Des gens y sont inscrits
- Alexandra est administratrice de la page
- Tous les membres du CA peuvent être rattachés à cette page pour publier.

Action Métropole Vacances Sportives

- Le CDS a proposé 2 formules:
 - Découverte de la spéléo (8 places) => demi journée
 - Stage d'initiation à la spéléo (6 places) => 2 demi-journées. Apprentissage de la descente et remontée sur corde (Jujurieux et Puits de Rappe)
- Le site de la Métropole a géré les inscriptions. Les participants ont pu annuler leur participation jusqu'à la dernière minute
- 90 participants sur 107 inscrits (40 filles, 50 garçons). 20% des structures / 15% des particuliers ont annulé leurs inscriptions
- 60% garçons / 40% filles
- Environ 10% des participants étaient intéressés à refaire de l'activité et ont pris des renseignements. 2 personnes se sont inscrites au club de Dardilly
- 1 structure comptait un public avec handicap
- Agathe est intervenue sur 4 séances

Ecole de spéléologie

Historique: Les EDSC pilotées par les CDS ont été créées pour rassembler des jeunes de différents clubs en leur proposant une pratique régulière. La FFS a fait le constat que ça ne fonctionnait pas, d'où la création des ECSC (qui rassemble jeunes d'un même club). La FFS a pour projet de réformer le dispositif des écoles de spéléo pour le rendre plus souple (c'est déjà le cas aujourd'hui) et s'orienter vers un label école. Le dispositif s'adapte au contexte de chaque département. Plusieurs modalités sont possibles et existent déjà: grosse EDSC avec salarié (CDS13, CDS26 par ex.), encadrement par bénévoles ou BE, écoles de clubs sans école départementale, école de région..... L'objectif général est de créer une dynamique de groupe en proposant des séances régulières afin d'augmenter la pratique des jeunes.

Dans le Rhône, l'EDSC ressemble davantage à un projet de club. Elle se confond avec une ECSC et il est difficile d'y donner du sens pour le département. Pour ces raisons, le CA a voté pour l'arrêt de l'EDSC dans sa forme actuelle pour le moment.

- Le CA encourage toutefois la poursuite de l'ECSC du GS Dardilly, qui s'aligne avec les objectifs de la FFS
- Le CDS va concentrer ses efforts pour retrouver du sens à la formation des jeunes (et moins jeunes). Proposer des activités qui rassemblent les jeunes issus de clubs différents en utilisant les leviers et points d'appuis propres au CDS 69.
- Comme convenu pour cette année 2023/24, Arnaud transmettra au CDS 69, en tant que président du GS Dardilly, le bilan de l'ECSC.
- Les factures (péage, goûters) émises avant la parution du CR CA CDS du 09/04/2024 seront remboursées. Remy Stransky qui avait demandé le remboursement de ses frais de déplacement pour l'accompagnement de la sortie du 14/04/24 pourra abandonner ses frais comme il l'a proposé à Thomas.

- Proposition d'activités pour favoriser la pratique entre les clubs dans une dynamique de formation
 - Interclubs
 - Sorties entre stagiaires du stage perf (25-27 octobre à Bidon)
 - Journées / we de formation ponctuelles selon les motivations des cadres / stagiaires
- Une demande d'aide de la part d'Arnaud a été faite pour l'ECSC. Le projet pourrait répondre aux objectifs du CDS pour favoriser la pratique des jeunes. Le CA vote pour soutenir cette action sur le principe. La somme allouée sera discutée lors de l'établissement du budget prévisionnel 2025.

Interclub - Traversée Dent de Crolles (Trou du Glaz ⇒ Guiers Mort)

- Date: samedi 31 août. 30 personnes ont effectué la traversée Glaz – Guiers Mort.
- Cet interclub a été l'occasion de mélanger clubs / tranches d'âge / niveau d'expérience
- Tout s'est bien passé. La plupart des participants sont arrivés le vendredi soir. 21 personnes ont dormi au camping le vendredi soir et 23 le samedi soir.
- 29 personnes ont fait la traversée le samedi par 4 équipes de 6 personnes et 1 équipe de 5 personnes. Départs entre 8h-11h. TPST pour les équipes entre 6 et 7h.
- Chaque groupe a posé et déséquipé sa traversée sous la recommandation de la 3SI
- 3 autres groupes ont fait une traversée au départ du Trou du Glaz
- Le camping était au top et abordable => contact à retenir
- Jacques Romestan attire notre vigilance sur le fait que la Chartreuse est une réserve naturelle. Un interclub est une manifestation sportive qui doit être annoncée. Il est souhaitable de demander une autorisation en amont d'un tel événement.

Stages et conventions

-Stage perf: Vincent Lacombe

- L'organisation de l'édition 2025 a démarré. Comme l'an dernier, un stage avec 12 stagiaires maximum
 - L'équipe d'encadrement est en cours de constitution. Il est proposé aux 4 nouveaux initiateurs du Rhône de faire un week-end chacun.
 - Réflexion en cours pour changer de région pour le 3e we.
 - Carole est toujours responsable de la logistique cuisine.
 - Les dates ne sont pas encore arrêtées.
- La convention de stage de formation personnelle a été mise à jour. Elle est sur le site du CDS69.
 -
- Stage initiateur: Félicitations aux 4 nouveaux initiateurs: Stéphane Giroud, Mathieu Tudisco, Maël Lemaitre et Maxime Koubi. Il n'y a pas besoin de convention avec CSR pour obtenir une aide.

- Révision de la convention de stage SSF:
 - La convention de stage actuelle définissant un taux de remboursement ne correspond pas au fonctionnement et besoins du SSF 69.
 - Les stages SSF sont différents des stages de formation personnelle puisqu'ils demandent un investissement bénévole important. Ils profitent à la communauté spéléo et répondent davantage à une mission de service public. L'inscription est soumise à la validation des CT qui s'appuient sur l'implication du candidat au sein du SSF, des critères de compétences et de l'enveloppe budgétaire allouée aux stages SSF. Le taux de remboursement peut donc être variable en fonction du nombre de demandes et du coût du stage.
 - Les départs en stage de formation SSF correspondent aux besoins du moment du SSF 69. Par exemple, le besoin de renouveler le CT est priorisé par rapport aux stages équipiers
 - La participation aux stages peut engendrer des coûts importants aux stagiaires alors que ces formations n'apportent pas de bénéfice personnel. Ces coûts ne sont pas à la portée de tous et peuvent engendrer une sélection économique, ce qui n'est pas la souhaité par le SSF ni par le CA.
 - Cette problématique a été longuement débattue et il a été proposé et validé par le CA du CDS 69 mars 2022 mais la convention n'avait pas été réécrite. Elle a été mise à jour et disponible auprès des CT du SSF69.
 - Le stagiaire membre du SSF qui souhaite bénéficier d'un stage fait un don au CDS. Il est proposé que le stagiaire fasse son don avant le paiement du stage par le CDS afin de limiter les sorties de trésorerie.

Info SSF: Antoine

- Exercice secours:
 - L'exercice du SSF69 prévu les 7-8 septembre 2024 est annulé et sera reprogrammé
 - Barnum SSF 73 (3 participants) et 74 (1 participant)
- Une nouvelle convention d'assistance nationale a été signée. Elle doit être déclinée au niveau régional et départemental. Les CTN sont désignés par arrêté ministériel, ce qui donne une véritable existence légale. Cette convention est une reconnaissance officielle du SSF pour jouer un rôle auprès de la Préfecture. Les négociations vont pouvoir reprendre.
- N° pour déclencher secours en France : 112
- Stage CT: 2 personnes inscrites cette année: Thomas Bonnand et Hélène Mathias
- La cérémonie de remise de médaille d'Antoine prévue le 14 juillet a été annulée puisque l'Assemblée a été dissoute. La nouvelle date n'a pas été communiquée
- Antoine a été nommé président de la Commission nationale du SSF. Loic Guillon est nommé adjoint

Tubes secours - Maxime

- Plusieurs demandes
- Inscription clôturée: 30 commandes + stock stage perf
- Proposition: fabriquer au moins 50 tubes
- Séance précédente: 3 hrs à 4-5 personnes en soirée pour 30 tubes
- Date de production à fixer. L'atelier se tiendra au local du SCV

JNSC - Vaux Saint-Sulpice 5 octobre - Mathieu / Thomas

- Cadres: 20 matin / 22 après-midi
- Inscriptions: 60 personnes pré-inscrites dont 17 de moins de 14 ans
- Matériel initiation: 25
- Les créneaux sont proposés à partir de 10h
- Le briefing aura lieu à 9h30
- Installation du barnum et équipement de la cavité avec tyrolienne: vendredi soir.
- La manifestation est bien inscrite sur le site des JNSC pour être assurée.
- Il faudra remplir le bilan afin d'obtenir les aides du CSR AURA
- Les repas du samedi midi et soir sont pris en charge par le CDS 69 pour tous les encadrants.
- A prévoir
 - Barnum
 - Médailles de l'EFS
 - T-shirt CDS
 - Tente de change

Chasse aux trésors - 3e édition

- Ne se tiendra pas le we des JNSC
- Carole a demandé plus d'informations à Laurence Bacconnier sur le projet pour établir l'aide demandée au CDS

Publications - SpéléoDossier N°44

- Publication prévue pour 2023-24
- Jean-Philippe sollicite des articles à publier
- Chaque club doit envoyer le CR de ses activités pour mettre en page

Actualisation formulaire note de frais CDS

- La feuille de frais de la FFS a changé depuis le début de l'année 2024. Elle comporte 2 tarifs différents: un fixé par la FFS pour une demande de remboursement de frais et l'autre pour les abandons de frais qui est alignée avec les barèmes fiscaux.
- Fred confirme que nous pouvons utiliser le barème officiel des impôts pour ceux qui demandent l'abandon de frais
- Le CA décide de se calquer sur la feuille de frais de la fédé avec effet rétroactif pour ceux qui auraient déjà émis une feuille de frais
- Les trésoriers mettent à jour la note de frais et Thomas proposera aux personnes qui ont déjà envoyé des demandes d'abandons de frais de refaire leurs demandes s'ils veulent profiter des nouveaux barèmes.

Soirées à thème

Mardi 15 octobre 2024 19h à la FFS: détermination des ossements dans les entrées des cavités par Daniel Ariagno organisée par Fred

Mercredi 30 octobre: Lancement du livre "Dans les profondeurs de la Terre" de Philippe Crochet, Annie Guiraud, et Patrice Tordjman

- Patrice Tordjman propose une présentation aux spéléos sous forme d'une projection des plus belles photos, suivie d'une séance de vente et dédicace
- Info ici:
<https://www.omniscience.fr/collections/Hors-collection-4/DANS-LES-PROFOND-EURS-DE-LA-TERRE-135.html>
- Jacques Romestan se propose d'organiser cette soirée.
- Communication sur: facebook, liste de diffusion CDS, référents clubs

Soirée topo organisée par Vincent

- A venir: soirée sur les techniques de topographie en présence d'Alexandre Pont.

Infos diverses :

Réserve naturelle régionale mine du Verdy

Carole a assisté à une réunion du comité consultatif du mercredi 18/09/24

La mine du Verdy est une réserve naturelle régionale. Le conseil régional a l'obligation d'assurer la gestion de cette réserve naturelle. Dans ce sens, la région a passé une convention avec la FNE du Rhône pour 5 ans afin que l'association assure la gestion de la réserve pour le compte de la région. La région verse des aides à la FNE.

Le CDS a un historique sur cette mine car c'est grâce à de nombreux spéléos, et la FNE, que la mine du Verdy a été réhabilitée dans les 1980 et 1990, et est devenue une réserve naturelle. Le CDS participe bénévolement à des actions de rééquipement, protection, nettoyage de la mine, comptage des chauve-souris,....., quasiment tous les ans avec la FNE. Une partie de la mine est accessible avec des cordes, c'est le CDS qui a planté les spits, installé les cordes. Le CDS fait partie du comité de pilotage de gestion de la mine (comme sur la mine de Vallosières).

La convention de gestion entre la FNE et la Région sera résiliée au 01/01/25. La FNE est propriétaire du site mais ne sera plus gestionnaire. Il y a un appel à candidature. Idem pour Vallosières. Deux structures vont déposer un dossier de candidature : Conservatoire espace naturel et LPO.

La mine de Verdy est un site d'hivernage et non de reproduction. On observe une augmentation générale du nombre de petits rhinolophes ces dernières années. Ils sont passés d'espèce en danger à une espèce à préoccupation mineure.

Date prochain comité : 27/11/24

Mines de Valloisères

La FNE a contacté les spéléos pour effectuer le ré-équipement de la mine de Valloisères. Hélène Mathias porte ce projet. Ce rééquipement nécessite d'avoir des compétences en brochage, qui plus est en roche instable. Guillaume Cerdan et Thomas Bonnand ont répondu présents.

Guillaume et Hélène ont fait Le 13/09/24, une première visite de repérage par Hélène et Guillaume a permis de constater qu'une grande majorité des broches (on ne sait pas quand elles ont été posées) présentent des défauts soit d'orientation soit de profondeur soit les deux, par rapport aux bonnes pratiques actuelles, générant un risque de sécurité important. Il a été décidé avec la FNE de remplacer l'ensemble des ancrages en plus de remplacer les cordes. samedi 19 octobre: pose des ancrages, avec 2 équipes de 2 personnes, une équipe dans chaque défilage. Après un minimum d'une semaine de séchage des ancrages, une journée sera planifiée pour équiper les cordes neuves et retirer les anciennes. 2 personnes minimum. Date à fixer début novembre. Une journée en 2025 après la période d'hibernation pour aller scier les broches actuelles.

- Finances: Le CDS 69 enverra une facture globale à la FNE.: matériel: environ 1800€+ pique-nique+ prestation: 300€. Envoyer justificatifs à Fred et abandons de frais à Thomas.

Clés de la remorque

Maxime s'occupe de refaire des jeux de clés complets.

Organisation du congrès régional 2026

- En 2025, il n'y aura probablement qu'une AG simple (pas de proposition pour faire un congrès) fin mars début avril. Besoin d'une salle pour 30-40 participants. Les Cavernicoles proposent une salle à Ecully
- Le CDS 69 organisera le congrès en 2026 à St-Martin en Haut.

Appel à Projets de la Métropole de Lyon “Trame Verte”

- Projet mené par Bernard et Josiane Lips ainsi que Daniel Ariagno pour l'édition d'un ouvrage sur la faune souterraine du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- L'APEKAL a obtenu 11 000€ pour cette édition de 250-300 pages qui portera également le logo du CDS
- Le CDS peut demander une subvention supplémentaire pour éditer le livre en répondant à un appel à projets de la Métropole de Lyon avant le 31 octobre.
- Cette action pourra permettre au CDS de se faire connaître de la Métropole
- Négociation en cours pour accéder aux souterrains de Lyon
- Action à réaliser dans les 2 ans

Notes de frais

- Envoyer toutes les demandes à l'adresse de trésorerie (tresoriers@cdspeleo69.fr)

Demande d'aide camp junior

- Une demande d'aide a été adressée au CDS pour un camp junior (10-17 ans) du 27 octobre au 1 novembre à Montoulieu pour un jeune licencié aux Troglôs. Ce stage est inscrit au calendrier de l'EFS.
- Une aide financière est peut-être possible auprès de la CAF ou par le label jeunes.
- Puisque ce stage répond aux conditions établies par le CDS, le CA vote pour accorder une aide à hauteur de 17.5 %. Ce barème correspond à la première partie d'aide accordée aux stages de formation personnelle hors Rhône. Il n'est pas demandé à un mineur de réaliser une action pour le CDS en retour. Une convention doit être signée avec le club et le CDS

Dates à retenir:

- Mardi 15 octobre 2024 à 19h à la FFS: Soirée scientifique : détermination des ossements dans les entrées des cavités par Daniel Ariagno.
- Mercredi 30 octobre à la FFS : présentation du livre « Dans les profondeurs de la terre ». Projections images, séance dédicace, vente
- Du 21 au 23 novembre 2024 à Courthézon: La 18ème rencontre de l'image et du film spéléo « Spélimages ». Parallèlement, au même endroit, se tiendront les 23 et 24 novembre, les 15èmes rencontres audiovisuelles nationales de la FFS. Retrouvez un avant-goût du programme, l'affiche et bien évidemment les liens pour vous inscrire aux repas, sur la page dédiée du site fédéral
- 7 décembre : Marron show : spectacle sur corde à St Martin en Haut
- 12 décembre : Rhône d'or à Belleville en Beaujolais
- 13-15 décembre: Colloque topographie inscription avant le 15 octobre. Voir mail 23 juin
- 19 janvier 2025: Festival de films de montagne à St Martin en Haut